

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2015

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 16 Décembre 2015 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme MESTRE Hélène, Mme JACQUET Marie-Laure, M. ZAJIC Gilles, M. PAULET Sébastien, Maires Adjoints, M. PELISSIER Philippe, M. MARQUES Adelino, M. FARY Jean-François, M. LOINTIER Jean-Michel, M. ANASTACIO José.

Absents : Mme SOUSA Noémie (qui a donné procuration à Mme JACQUET), Mme BINET Marilyn (qui a donné procuration à M. BERTHELOT), M. VALLON Jérôme (qui a donné procuration à M. ZAJIC), Mme JAFFEL-LAVIE Nathalie, M. BESSON Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.

Avant d'aborder les différentes questions à l'ordre du jour, le maire a donné lecture du compte rendu du 05 novembre 2015 qui a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. RAPPORT ANNUEL DU SIEG ANNEE 2014

Le Conseil prend acte du rapport d'activités établi par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme pour l'année 2014.

2. LOCATION FERMAGE ANNEE 2015

Le Conseil Municipal approuve la somme de 180 € représentant la location de terrains en fermage pour l'année 2015.

3. FIXATION DE LA PARTICIPATION AUX T.A.P. (TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES)

Le Conseil Municipal fixe la participation aux T.A.P. (temps d'activités périscolaires) à 1 € par enfant et par séance.

4. ACQUISITIONS DE TERRAINS

Le Conseil donne son accord pour acquérir une parcelle de terrain de 95 m² et une de 14 m² pour régularisation. Le prix de vente sera fixé à l'amiable avec les intéressés après avis du service des Domaines.

5. ACQUISITION ENSEMBLE IMMOBILIER

Le Conseil charge le Maire d'entrer en négociation avec le propriétaire d'un ensemble immobilier, actuellement en vente.

Il serait envisageable d'établir une opération de logements sociaux.

6. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire indique aux élus que les prochaines activités pour les TAP de la 3ème période sont des arts plastiques et graphiques, de l'E.P.S., et du jardinage.

Le Conseil est sollicité par le Collège de Saint Germain pour une aide financière pour l'organisation des voyages scolaires. Cette question se heurte à un problème de taille. En cas d'accord, les élus souhaitent que l'aide vienne diminuer la participation des familles de la Commune. Le Collège estime que ce n'est pas possible. En l'état, les élus maintiennent leur position.

Le Maire fait état de l'augmentation de la taxe de séjour pour les gîtes qui s'élève à 0.65 € par personne au 01 Janvier 2016.

Certains élus se plaignent de la multiplication des dépôts sauvages sur la Commune.

Le Maire souhaite aborder à nouveau la question du schéma départemental de coopération intercommunale. Une discussion s'engage entre les élus. Certains souhaitent préciser s'ils ne souhaitent pas revenir sur la délibération du 05 novembre 2015, le choix du périmètre leur paraît cohérent. Ils espèrent qu'après les réunions de travail menées par le Pays d'Issoire, certaines interrogations pourront être levées.